

Bezannes, le 16 mai 2018

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 20 juin 2018

Avis de réunion

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le **mercredi 20 juin 2018 à 10 heures au siège social de FREY**, 1 rue René Cassin à Bezannes (51430).

L'avis de réunion a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) n° 59 du 16 mai 2018.

Il contient l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à ladite Assemblée. Il peut être consulté sur le site Internet www.frey.fr (rubrique Finance).

Prochaines communications financières :

20 juin 2018 : Assemblée générale mixte annuelle

27 juin 2018 : Paiement du dividende au titre de l'exercice 2017

A propos de la foncière FREY

FREY est une foncière de développement spécialisée dans les centres commerciaux de plein air. Ses Shopping Promenade® proposent une offre complète mêlant shopping et loisirs, pour créer une « expérience augmentée » pour toute la famille. Par son expertise unique, FREY est devenu un leader français reconnu sur cette classe d'actifs résiliente, au marché profond (création, extension, rénovation) et en parfaite adéquation avec les attentes des consommateurs, des enseignes et des collectivités. Ses projets de renouvellement urbain, à Montpellier ou à Strasbourg, intègrent également des espaces de bureaux, des hôtels et des logements, pour créer des nouveaux lieux de vie. La foncière FREY est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mmemo : FREY.

Contacts :

Emmanuel La Fonta - Directeur Financier et Ressources Humaines – Tél. : 03 51 00 50 50

Agnès Villeret – Relations investisseurs et presse financière - KOMODO - agnes.villeret@agence-komodo.com - Tél. : 06 83 28 04 15